

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 20 février 2004
(convocation du 9 février 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Février Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BOCCHIO Claude, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, Mme CHARBIT-BONNATERRE Myriam, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUTIL Silvére, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Didier à M. DUCHENE Michel
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre
M. HOUDEBERT Henri à M. HERITIE Michel
M. ROUSSET Alain à Mme CARTRON Françoise
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel
M. BENOIT Jean-Jacques à M. ANZIANI Alain
M. BREILLAT Jacques à M. CAZABONNE Alain
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. BRANA Pierre
M. DAVID Jean-Louis à M. VALADE Jacques
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU Dominique
M. DOUGADOS Daniel à Mme DE FRANCOIS Béatrice

Mme DUMONT Dominique à M. MOULINIER Maxime
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. JOUVE Serge à M. JAULT Daniel
M. LOTHAIRE Pierre à M. QUANCARD Joël
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MERCHERZ Jean à Mme WALRYCK Anne
Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles
M. QUERON Robert à M. CANIVENC René
Mme VIGNE Elisabeth à Mme TOUTON Elisabeth

Mme BRUNET Françoise à Mme DARCHE Michelle (à partir de 10 h 00)
Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude à M. CANOVAS Bruno (jusqu'à 10 h 30)
Mme CASTANET Anne à M. BOCCHIO Claude (jusqu'à 10 h 00)
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISSON Serge (jusqu'à 10 h 15)
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques (jusqu'à 10 h 00)

LA SEANCE EST OUVERTE

**Compte de mandat de gestion prévisionnel des parcs de stationnement
communautaires gérés par Bordeaux Parcs Auto pour 2004 - Adoption**

Monsieur BROQUA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'article 30 de la convention transitoire d'exploitation des parcs communautaires du 24 décembre 2003 fait obligation à la société BPA de se conformer au plan comptable spécifique aux services publics industriels et commerciaux et de présenter en début d'exercice un compte de mandat de gestion prévisionnel.

C'est ce document, portant sur les quatre mois d'exploitation de l'année 2004, qui vous est aujourd'hui présenté. Les données financières sont récapitulées en annexe à la présente et peuvent faire l'objet des commentaires suivants :

Evolution des produits (euros HT) :

	4 mois 2004	Estimé 2003	Estimé 2003 / 3
Recettes abonnements	1 180 014	3 540 042	1 180 014
Recettes horaires	1 600 672	4 804 770	1 601 590
Rémunération 1h30 gratuité CCM	232 670	698 009	232 670
Autres produits d'exploitation	68 851	251 890	83 963
TOTAL	3 082 207	9 294 711	3 098 237

Le volume des produits d'exploitation prévus pour 2004 sur quatre mois d'exploitation correspond globalement à celui estimé pour 2003 sur une même durée, les tarifs en vigueur restant inchangés.

.../...

Evolution des charges (euros HT) :

	4 mois 2004	Estimé 2003	Estimé 2003 / 3
Achats	235 457	710 927	236 976
Services extérieurs	942 674	2 854 720	951 573
Salaires et charges sociales	1 744 485	5 233 454	1 744 485
Autres charges d'exploitation	64 072	223 005	74 335
TOTAL	2 986 688	9 022 106	3 007 369

De même que pour les produits, l'estimation des charges concernant 2004 ne fait apparaître que peu d'évolutions au regard des dépenses constatées en 2003 sur une période de quatre mois.

Résultat net :

Compte tenu de ces prévisions, le compte de mandat de gestion prévisionnel se présente pour la période de janvier à avril 2004 en excédent de 95 519 € HT.

Rémunération de BPA :

Conformément aux termes du contrat liant la CUB à BPA, le prestataire percevra une rémunération estimée à 64 000 € HT pour les quatre mois d'exploitation.

Tels sont les principaux éléments du compte de mandat de gestion qui vous est proposé.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- **approuver ce compte de mandat de gestion prévisionnel pour la période de janvier à avril 2004.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 février 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. MICHEL BROQUA

